

Transition énergétique – Dispositif Tinergie Près de 187 logements bientôt en « basse consommation »



En 2016, dans le cadre de Tinergie et du Programme des Investissements d'Avenir Ville de Demain (PIA-VDD), Brest métropole a mis en place un dispositif d'accompagnement des copropriétés pour répondre aux enjeux primordiaux de transition énergétique, portés par le plan climat et le PLU facteur 4.

Trois ans après le démarrage du dispositif, plus de cinquante copropriétés (1 600 logts) ont engagé un Diagnostic Technique Global cofinancé par la métropole et le PIAVDD et trois ensembles immobiliers des quartiers de Bellevue et Saint-Marc viennent de voter leur programme de travaux permettant d'atteindre le niveau « Bâtiment Basse Consommation » (BBC).

Ces rénovations concernent 187 logements et près de 4 millions d'euros de travaux pour un total de 1.8 millions d'euros de subventions publiques accordées.

Amélioration du confort des occupants, économies de charge, confortement de la valeur immobilière, raccordement au réseau de chaleur, ces projets, qui vont se matérialiser à partir du printemps 2020, constituent des opérations témoins de la transition énergétique en cours sur le territoire métropolitain.

Trois projets exemplaires de rénovation basse consommation

Sur le quartier de Bellevue, deux opérations importantes sont programmées avenue de Tarente et rue de Quizac concernant 164 logements. Il s'agit d'ensembles immobiliers de grande taille – 104 et 60 logements – construits dans les années 1970 gérés par de syndics professionnels (*voir « fiches immeuble » jointes*).

Les programmes de travaux prévoient une Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE), le système de ventilation, le remplacement de menuiseries et le raccordement au réseau de chaleur.

Sur le secteur de Saint Marc, la rénovation concerne une résidence de 19 logements construite en 1965 bénéficiant d'un programme de travaux similaire.



Des projets innovants accompagnés par la plateforme Tinergie et cofinancés par des subventions publiques importantes

Chacune des trois copropriétés a bénéficié de l'accompagnement de la plateforme Tinergie qui les a guidées à chaque étape de leur projet de l'audit initial, au choix de scénario de travaux en assemblée générale.

COMMUNIQUÉ de PRESSE

Au-delà de l'accompagnement technique, les copropriétaires ont bénéficiés d'un plan de financement optimisé, avec **entre 40 et 60% de subventions, soit 1.8 millions d'euros** :

- subvention du Programme des Investissements d'Avenir (PIA) :	852 000 €
- subventions de l'Anah – Programme Habiter Mieux :	569 000 €
- subvention de Brest métropole :	274 000 €
- subvention de la Région Bretagne :	169 000 €

Pour mémoire, la quote-part moyenne de travaux BBC par logement se situe entre 15 000 et 20 000 euros.

Tinergie copropriété : la dynamique se poursuit après 2019

Le dispositif de rénovation énergétique des copropriétés à Brest s'est engagé en 2016 sur la base de l'appel à projet Ville de Demain qui va prendre fin en septembre 2019. Le dispositif de rénovation énergétique des copropriétés à Brest s'est engagé en 2016 sur la base de l'appel à projet Ville de Demain qui va prendre fin en septembre 2019. Ville de Demain est géré par la Banque des Territoires, pour le compte de l'Etat, au titre du PIA.

Ces trois travaux de grande ampleur sont un signal fort qui prouve la cohérence et l'utilité du dispositif.

Afin de maintenir la dynamique et d'atteindre les objectifs du plan climat, Brest métropole entend poursuivre l'accompagnement de copropriétés dans les années à venir et va engager à partir de début 2020 une nouvelle phase son dispositif Tinergie copropriété.

Toutes les copropriétés souhaitant s'engager dans la démarche peuvent prendre contact avec



Tel : 02 98 33 20 09

Web : <http://tinergie-brest.fr/>

Adresse : 9 rue Duquesne 29200 Brest (Ener'gence)

À propos de la Banque des Territoires :

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

www.banquedesterritoires.fr

À propos du Grand Plan d'Investissement – Programme d'Investissements d'Avenir (PIA)

Le gouvernement s'est engagé dans un Grand Plan d'Investissement de 57 milliards d'euros, mené tout au long du quinquennat, afin d'accompagner les réformes structurelles et répondre à quatre défis majeurs de la France : la neutralité carbone, l'accès à l'emploi, la compétitivité par l'innovation et l'État numérique. D'autre part, le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) se poursuit au service de la compétitivité, de la croissance et de l'emploi en France. Une partie de ce programme s'inscrit dans le cadre du Grand Plan d'Investissement (GPI) présenté par le Premier ministre le 25 septembre 2017.

[@SGPI_avenir](http://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi)